



*GROUPEMENT FONDE EN 1855*

Paris, le 20 décembre 2013

Monsieur le Directeur,

Lors du groupe d'échanges du 19 décembre 2013, la proposition de refonte des textes réglementaires relatifs à la prime de service et rendement (PSR) a fait l'objet de nombreux débats et réserves de notre part.

En effet, les éléments tels que présentés ne permettent pas de statuer sur les propositions des taux de base, la rémunération de la PSR étant liée à l'application de coefficients par catégorie de services.

Je tiens à particulièrement attirer votre attention sur quelques points saillants :

- les taux de service actuels sont anormalement bas pour ce qui concerne les ITPE/IDTPE et ICTPE en poste dans les services classés en zone 3 (correspondant, comme évoqué en réunion, aux services déconcentrés). Ce qui pose la question de l'attractivité d'une très grande majorité de services du ministère;
- en appliquant les taux en vigueur aux montants de base proposés, il s'avère qu'un ITPE percevra une PSR nettement inférieure à celle perçue par un TSCDD, ce qui apparaît inadmissible et ne sera pas sans poser des difficultés dans le cas des promotions de B en A. Ce qui pose aussi la question de l'attractivité du corps des ITPE en terme de recrutement, en comparaison aux corps homologues exerçant dans les services du ministère ;
- l'impact potentiel d'une réforme statutaire appelée de nos vœux, comprenant la création d'un troisième niveau de grade, doit être anticipé en matière indemnitaire pour compenser le cas échéant la NBI actuelle des ICTPE.

Pour l'ensemble de ces motifs, je vous confirme **la nécessité de revaloriser la PSR pour l'ensemble du corps des ITPE**, au travers de l'évolution des taux de base par grade et des taux par typologie de service. Avec pour première urgence de revaloriser le pied de corps.

**M. CAZOTTES François**

**DRH MEDDE/METL**

Enfin, concernant le CEREMA, le chantier doit être ouvert sans attendre suivant les revendications portées par les syndicats FO concernés, pour ne pas laisser des situations disparates s'installer.

Sur l'ensemble de ces points, rendez-vous est pris à l'occasion de la préparation de l'exercice catégoriel 2014, pour que les ITPE ne connaissent pas de nouvelle année blanche.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

**Le Secrétaire Général du SNITPECT-FO,**



**Laurent Janvier**